

LA NEWSLETTER DES REQUÉRANTS D'ASILE DE LA SSEVT

ADMI(G)RATION

Armstrong, un jour, tôt ou tard-On n'est que des os...-Est ce que les tiens seront noirs ?-Ce serait rigolo-Allez Louis, alléluia !-Au delà de nos oripeaux,-Noir et Blanc-Sont ressemblants-Comme deux gouttes d'eau. (Claude Nougaro)

Numéro 3

Lundi 06 novembre 2017

Ce mois-ci, rencontre et entretien avec un agriculteur qui emploie régulièrement dans ses champs, des participants aux programmes d'occupation pour les requérants d'asile au bénéfice d'un permis N, que la SSEVT gère en partenariat avec Asile Bienn Région (ABR).

C'est Monsieur Thomas Scheidegger, qui possède une exploitation à Saules dans le Jura bernois, qui a accepté de répondre à nos questions et de porter ainsi un éclairage, sur l'apport du travail de ces migrants.

Après son grand-papa, puis son papa, il est donc le représentant de la troisième génération de la même famille, à désormais tout faire pour tirer le meilleur de ce domaine. Il gère un cheptel d'environ 80 animaux (35 vaches-mères, 35 veaux et 10 génisses) de race Salers, sur un terrain qui compte 35 hectares d'herbages et 3 hectares de céréales, et est un agriculteur certifié bio.

Ci-dessous deux photos qu'il nous a fait parvenir et sur lesquelles, quelques-unes des représentantes de cette race rustique, dans laquelle il s'est spécialisé, paissent sur ses terrains :



Cela fait maintenant déjà 5 ou 6 ans que Monsieur Scheidegger a recours à des requérants pour l'assister dans certaines tâches, principalement l'élimination du rumex ou des chardons dans les champs, mais aussi pour le nettoyage de pâturages (coupes de bois et élimination des épines). Il a ainsi déjà vu défiler tibétains, afghans, syriens, irakiens et érythréens, venus pour l'épauler. Il juge les contacts avec ces migrants plutôt sympathiques, d'ailleurs un de ses propres enfants est en classe avec celui d'un requérant qui a travaillé chez lui.



La plupart de ces exilés sont très contents de pouvoir venir s'occuper dans cette activité, plutôt que de rester à ne rien faire et de ruminer sur leur condition. Ce sont en général entre trois (au maximum) et deux personnes qui viennent travailler en même temps dans son exploitation, mais le plus souvent ce sont deux demandeurs d'asile qui sont placés au même moment chez lui. Ce ne sont jamais les mêmes d'une année à l'autre, élément que Monsieur Scheidegger juge un peu dommage.

Le principal problème qu'il rencontre est celui de la barrière des langues, lui-même ne maîtrisant que très peu l'anglais, et les réfugiés s'exprimant rarement en français, l'échange devient difficile alors qu'il pourrait certainement être très intéressant. Pourtant, ce handicap est aussi la source d'anecdotes savoureuses : De nombreux participants ont tendance à systématiquement répondre oui, oui, oui, lorsque l'on s'inquiète de savoir s'ils ont bien compris ce que l'on attendait d'eux, sans doute par désir de se montrer sous leur meilleur jour, et ceci génère parfois des quiproquos croquignolesques. L'agriculteur nous raconte ainsi le cas d'un requérant censé éliminer le rumex d'un pâturage, et qui a très consciencieusement éliminé tous...les pissenlits qu'il a pu y trouver. En plus, hors saison des cramias, pas de quoi espérer pouvoir en faire au moins une salade, mais Monsieur Scheidegger en rit encore de bon cœur.



Cet exploitant agricole souligne ensuite un point extrêmement important, à propos de l'importance du rôle de ces travailleurs occasionnels pour permettre le maintien de sa certification bio, il juge en effet que si l'apport économique de cet emploi est négligeable, il est en revanche primordial en matière de bénéfice écologique. Il faut en effet se rendre compte qu'en l'absence de ces gens, l'élimination des plantes nuisibles ne pourrait se faire autrement que par l'utilisation d'herbicides, car lui-même n'aurait pas le temps de le faire à la main. Ces requérants jouent donc ainsi un rôle évident, pour le maintien de la qualité de notre environnement et de notre alimentation.

Le seul regret émis par notre interlocuteur, est de n'être pas autorisé à employer de temps en temps ces personnes pour effectuer d'autres travaux, la réglementation actuelle ne le permettant pas. Il nous avoue avoir parfois des scrupules à faire trimer ces gens à l'extérieur, lorsqu'il fait un temps à ne pas sortir un bûcheron ni même un paysan de la région, alors qu'ils pourraient être aussi utiles par exemple, pour des travaux à l'intérieur de l'écurie. En effet, pendant toute la période estivale, les vaches sont 24 heures sur 24 à l'extérieur, et cette période est mise à profit pour réaliser des nettoyages et des réparations dans les locaux inutilisés par les bovidés. Ce sont des tâches que Monsieur Scheidegger trouverait judicieux de pouvoir faire effectuer par les requérants, lorsque le temps est par trop exécrable.

Un grand Merci à vous, Monsieur Scheidegger, de nous avoir accordé ce sympathique entretien !

« Les vaches quelle que soit leur couleur donnent le même lait. La rose, quel que soit le nom qu'on lui donne, émet la même odeur. »
(Shafique Keshavjee)

A participé à l'élaboration de ce numéro : MR ALAIN STAUB